

EARL DE VADALLE  
Monsieur Jacques BAVOIX  
Vadalle  
16560 AUSSAC VADALLE

Monsieur le Maire  
Mairie  
16560 AUSSAC VADALLE

Courrier Recommandé avec avis de réception 1A 043 361 4103 1

Vadalle, le 15 juillet 2010

Monsieur le Maire,

*J'ai bien reçu votre lettre du 17 Mai 2010 relative à un congé d'une parcelle de vingt sept ares soixante centiares que je cultive depuis de très nombreuses années.*

*Je m'acquitte de l'intégralité des taxes foncières relatives à cette parcelle, ce qui correspond au paiement d'un fermage.*

*Dans la mesure où cette parcelle a une superficie inférieure à un hectare, elle n'est pas soumise aux dispositions du statut du fermage, cependant en cas de location d'une petite parcelle inférieure à un hectare, le congé peut être notifié au fermier par lettre recommandée avec accusé de réception six mois au moins avant la reprise.*

*Votre congé ne respecte pas ce délai, je vous invite à m'adresser pour le 29 Septembre 2011, un congé six mois au moins avant la reprise.*

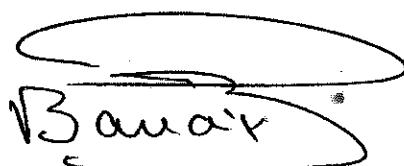
*Votre congé se fonde sur un arrêté municipal qui déclare la parcelle de vingt sept ares soixante centiares, immeuble sans maître.*

*J'ai toujours payé les taxes foncières auprès du centre des impôts. Sur le relevé cadastral, cette parcelle apparaît au nom de Monsieur Gustave BIGOT, décédé. Cette personne avait des héritiers.*

*Pouvez-vous me fournir les justificatifs qui apportent la preuve que cette parcelle était sans maître.*

*Je vous en remercie à l'avance,*

*Et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.*

  
Bavaix